

Arthur CORNETTE
Chevalier de la Légion d'honneur
Maire d'Hellemmes
Conseiller Général
Député sortant

Élections Législatives de Juin 1968 — 4e Circonscription

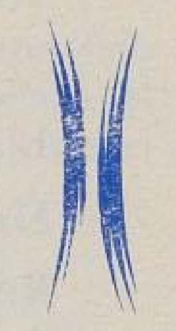
pour le 2me tour de scrutin :

RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

autour

d'Arthur CORNETTE

Député sortant



Electrices, Electeurs,

Malgré les moyens financiers considérables et les appuis officiels dont elle disposait, **l'U.D.R., dont le candidat espérait être élu au 1er tour, vient d'être mise en échec dans notre circonscription.**

8.110 électrices et électeurs nous ont accordé leurs suffrages. Bien sincèrement, nous les en remercions.

Arthur CORNETTE,

arrivé en tête des candidats de l'opposition, devient, pour le second tour, comme l'année dernière, le candidat d'Union Républicaine.

Au premier tour, vous avez voté selon vos préférences personnelles ou partisanes. Au second tour, il s'agit d'éliminer le candidat U.D.R. et d'élire dans notre circonscription, un républicain authentique. Le candidat gouvernemental ayant classé tous les autres dans l'opposition, affirmant même qu'ils constituaient une coalition, le moment est venu de la réaliser, cette coalition.



Michel POPIOL
Candidat suppléant

D'après les résultats du 1er tour, nous sommes, de l'aveu même de l'U.D.R. :

8.110 (Cornette F. G. D. S.)
\+ 6.958 (Leblond P. C. F.)
\+ 1.158 (Duquenne P. S. U.)
\+ 1.602 (Sordet T. et D.)

= 17.828

contre 15.506 (Menu U.D.R.), soit à peu de chose près, comme en 1962 et en 1967.

L'élection d'Arthur CORNETTE est donc assurée à la condition que **pas une voix de ceux qui ont refusé de voter U.D.R. ne lui manque dimanche.**

C'est en vain que l'U.D.R. appellera à son secours les Électeurs des candidats « Technique et Démocratie » qu'elle qualifiait pourtant de « Technocrates gauchistes» en leur faisant l'injure d'affirmer que nous étions à l'origine de leur candidature et qu'ils étaient à notre solde ! C'était parmi tant d'autres une odieuse calomnie. Cependant, leurs électeurs, dimanche prochain, en même temps que ceux du P.C.F., du P.S U. et tous les républicains de progrès, nous rejoindront.

Vous n'avez pas cédé au chantage à la peur !

Vous savez bien qu'Arthur CORNETTE n'est ni un « anarchiste », ni un « terroriste », ni un « conspirateur ».

Vous savez bien qu'Arthur CORNETTE est un homme d'ordre, opposé à la dictature, condamnant la violence, décidé à œuvrer en faveur du progrès et de la Justice Sociale, dans **le respect de toutes les opinions et de la légalité républicaine.**

Électrices, Électeurs, de la IVme Circonscription,

Républicains de toutes nuances,

Vous qui avez, dimanche dernier, condamné l'U. D. R. en votant Cornette, Leblond, Duquenne, Sordet,

Vous qui êtes attachés à la Liberté et à la République,

Vous demeurerez fidèles à votre vote en déposant tous dans l'urne, dimanche prochain, un bulletin :

Arthur CORNETTE

Député sortant

Michel POPIOL

suppléant

Candidats du RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

Vu les candidats

Vive la République - Vive la France

Mise en garde : Méfiez-vous des tracts, affiches et manœuvres de dernière heure, destinés, comme la semaine dernière, à jeter le trouble dans les esprits.

IMP. O. B. A. P. - LILLE